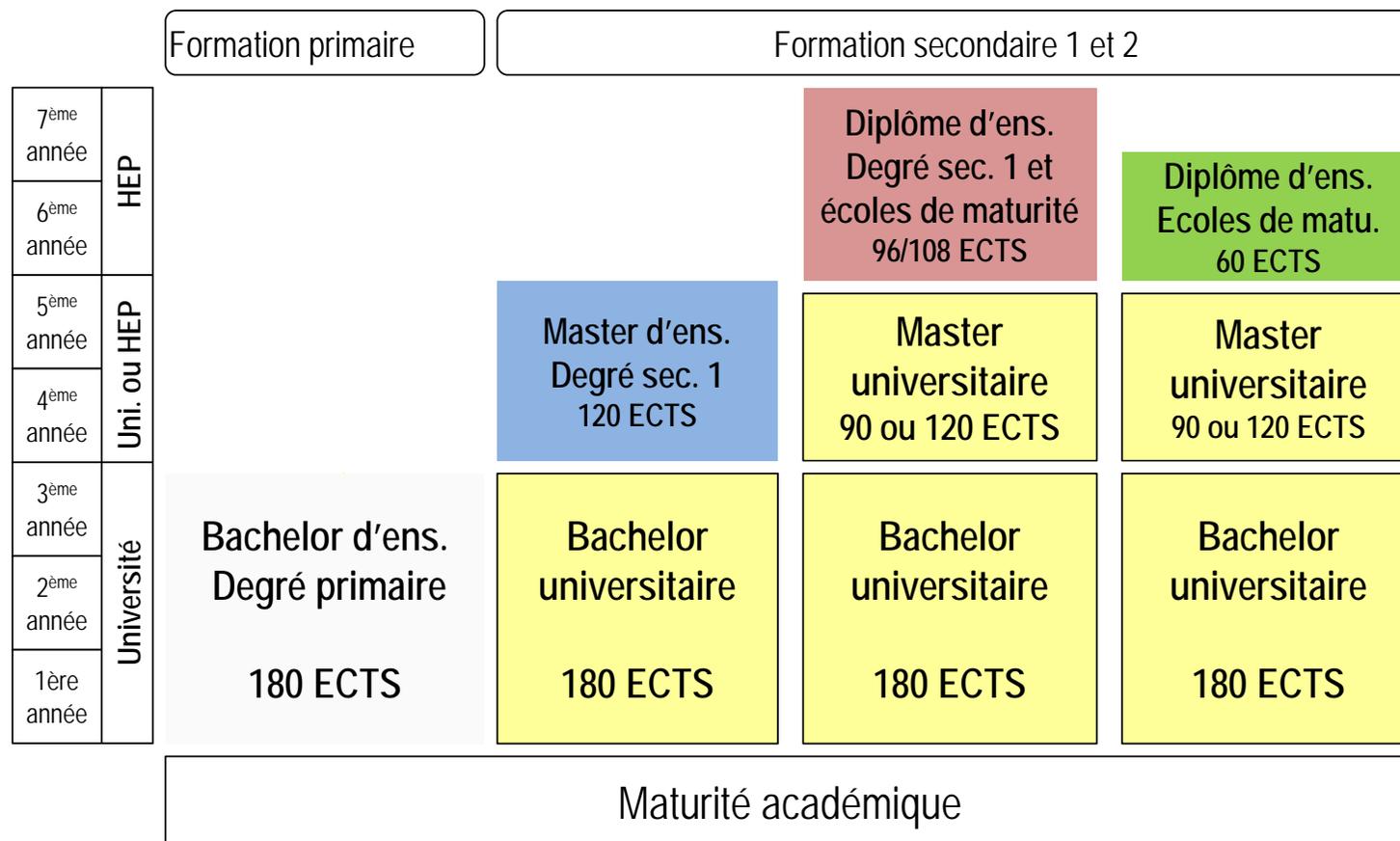


Conditions d'admissions – Branches scientifiques

Paul Jolissaint

Bienne, le 12.12.2018

Les formations initiales



Filière A : degré secondaire 1



- **Disciplines enseignables** : *allemand, anglais, français, géographie, histoire, latin/LCA, mathématiques, sciences de la nature, sport*
- *Arts visuels et musique* : Formation en HES
- Titre obtenu : Master of Arts ou of Science in secondary education

Exigences pour les sciences de la nature



- Minimum 40 ECTS, dont 10 au moins dans chacune des disciplines :
- Biologie
- Physique (si nécessaire, réaliser le complément HEP de 3 crédits)
- Chimie

Filière A2 : Combinaisons admises



Sciences de la nature et :

- Allemand ou
- Anglais ou
- EPS ou
- Français ou
- Mathématiques

Filière A2 : Combinaisons admises



- Mathématiques et :
- Allemand ou
- Anglais ou
- EPS ou
- Français ou
- Sciences de la nature

Filière A2 : Combinaisons admises



- EPS et :
- Allemand ou
- Français ou
- Mathématiques ou
- Sciences de la nature

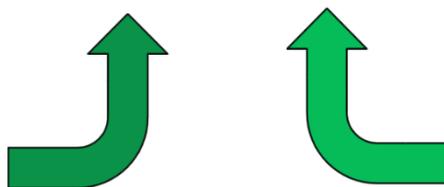
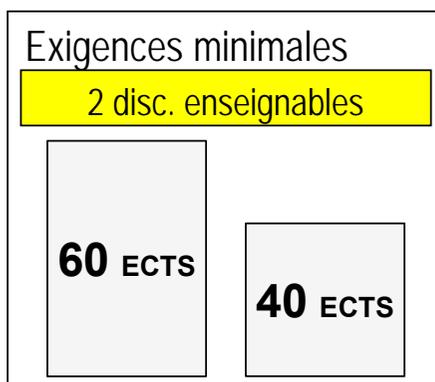
Filières A2 : Combinaisons **non admises**



- Par exemple, **Sciences de la nature** et histoire ou géographie
- **Mathématiques** et histoire ou géographie
- **EPS** et anglais ou histoire ou géographie
- ...

Filière A2

Master d'enseignement
Degré secondaire 1



Bachelor
Mathématiques + compl. Bio et chimie
Ou BA en biologie + Compl. Maths

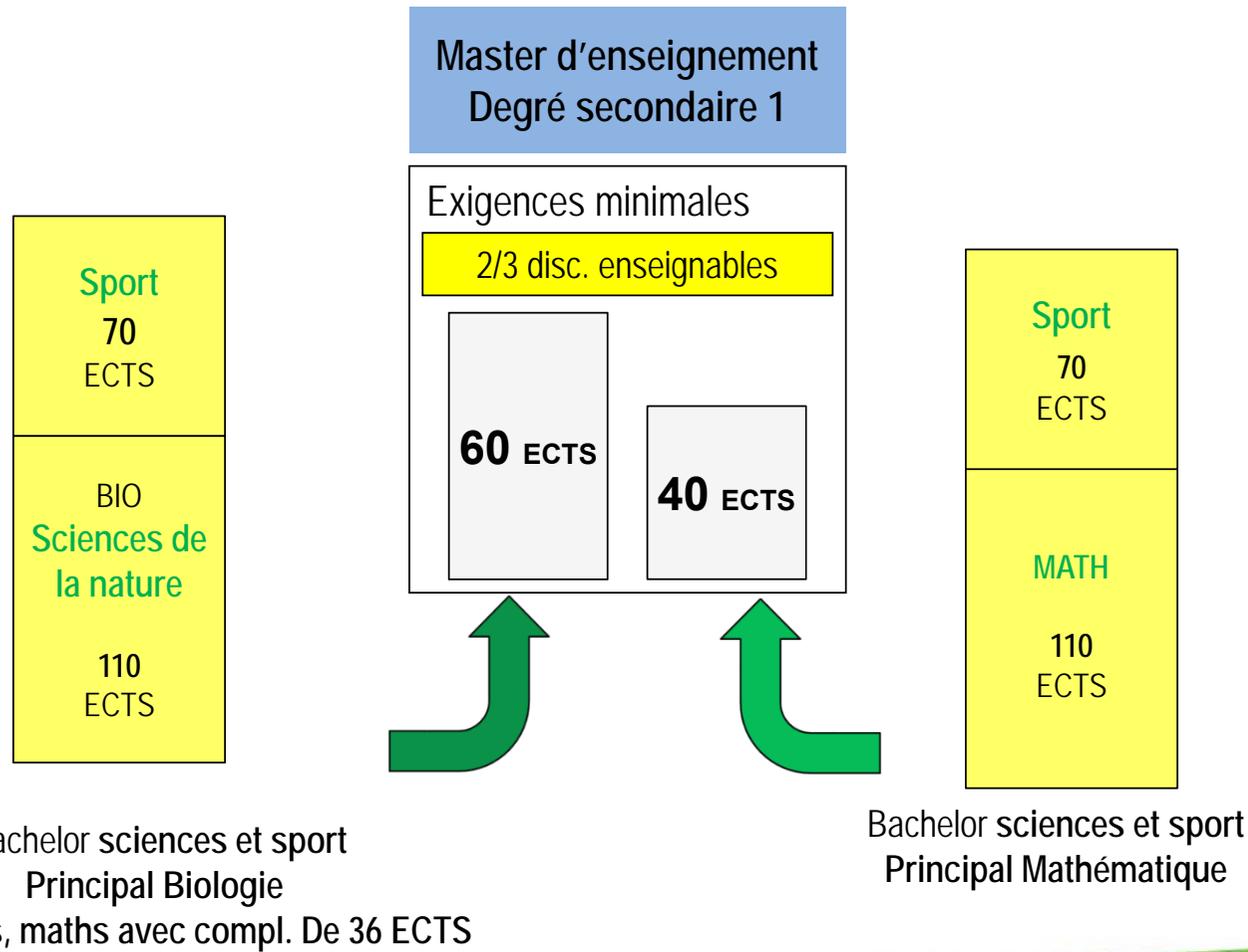
Bachelor of Arts (FLSH)
Mathématiques + Langue (FRA/ALL/ANG)
Ou Sc. Nature + All ou Fra

Enseignement des langues secondes



- Exigence supplémentaire :
- Certificat niveau C1 obligatoire à l'entrée en formation !
- Pour l'enseignement dans les écoles de maturité : niveau C2 fortement recommandé !

Filière A2



Filière B : Diplôme d'enseignement aux deux degrés secondaires



- Exigences minimales :
 - Master universitaire dans la première discipline avec 120 ECTS pour cette discipline, dont 30 de niveau MA
 - 90 ECTS pour une 2^{ème} discipline éventuelle, dont 30 de niveau MA
ou
40 ECTS de niveau BA pour une discipline du sec. 1 uniquement
 - **Une** ou **deux** disciplines enseignables
 - Les deux niveaux du secondaire doivent être couverts
 - 2 ans de formation HEP (96 / 108 crédits ECTS)

Pensez à votre « employabilité » !

Filière C : Diplôme d'enseignement dans les écoles de maturité



Exigences minimales :

Master universitaire dans la discipline enseignable avec 120 ECTS au minimum dont 30 de niveau Master

Seules les disciplines propres au sec. 2 sont possibles:

Biologie, chimie*, économie et droit*, italien*, informatique*, philosophie, physique, psychologie / pédagogie*

*Didactiques enseignées au niveau romand

1 année de formation

Délai d'obtention du titre universitaire



- 30 septembre de l'entrée en formation
- Admission provisoire possible :
- Max 30 crédits à acquérir (ex : thèse master)
- Conditions-horaire de la HEP-BEJUNE respectées
- Au plus tard : 30 juin avant-dernière année

Admission provisoire



Tuilage

- Pas d'étalement de la formation

Etalement

- Ajout d'une année
- Permet la formation en ayant une activité annexe limitée

Questions ?

service.academique@hep-bejune.ch

032 886 99 06